

## GABARIT DE PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES

- Le plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) est un document synthèse qui doit être déposé au MEI dans les trois (3) mois suivant la signature de la convention d'aide financière.
- Le PIAR couvre le budget alloué dans le cadre d'Accès entreprise Québec.
- Le présent gabarit peut servir d'outil principal ou d'outil de bonification dans le cadre d'une planification stratégique existante à la MRC ou chez l'organisme délégataire.
- La MRC ou l'organisme délégataire peut utiliser un autre gabarit pour le dépôt de son PIAR. Il est aussi possible de prendre le présent gabarit et d'en adapter le contenu.
- Le plan doit être élaboré en collaboration avec le comité aviseur tel que défini dans la convention.
- Le PIAR sert à expliquer l'utilisation que la MRC ou l'organisme délégataire entend faire des sommes reçues en fonction des objectifs d'Accès entreprise Québec.
- Lors du développement des enjeux, il faut y associer minimalement un objectif général et un axe d'intervention. Cette façon de faire permet de couvrir les objectifs généraux et les axes d'intervention d'Accès entreprise Québec.
- La convention d'aide financière inclut des obligations qui ne font pas partie des objectifs ou des axes d'Accès entreprise Québec. La MRC pourrait au besoin ajouter des actions à son plan pour couvrir les obligations telles que la participation aux activités de développement des compétences offertes par les partenaires, la publication du plan d'intervention ou encore sa mise à jour et la reddition de compte.
- Dans le cas où la MRC fait une mise à jour de son PIAR, une copie devra être déposée au MEI.
- La liste des entreprises accompagnées sera demandée.

Enjeux de développement économique à travailler par la MRC	Objectifs d'Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu	Axes d'intervention d'Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu	Objectifs à atteindre	Actions / interventions à mettre en place	Ressources	Échéancier	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les enjeux doivent avoir été élaborés ou entérinés par le nouveau comité aviseur.</li> <li>✓ Généralement de 4 à 7 enjeux sont raisonnables pour l'atteinte réelle des objectifs par les actions concrètes.</li> <li>✓ Les enjeux pourraient provenir d'une réflexion territoriale ou d'études diverses.</li> </ul>	<p>1-Améliorer les <b>services aux entreprises</b></p> <p>2- Développer une <b>offre de service</b> qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.</p> <p>3-Donner accès à des <b>services comparables</b> sur le territoire</p> <p>4.Assurer que les <b>entreprises puissent se déployer</b> et atteindre leur plein potentiel.</p>	<p>1-<b>Accompagner</b> les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.</p> <p>2-<b>Référencer</b> aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).</p> <p>3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une <b>accessibilité</b> de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.</p> <p>4-<b>Collaborer</b> avec différentes <b>ressources</b> et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.</p> <p>5-<b>Collaborer</b> étroitement avec <b>IQ</b> dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.</p> <p>6-Contribuer à <b>faciliter</b> les démarches de <b>financement</b> en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.</p> <p>7-<b>Dynamiser</b> l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.</p>	<p>Inclure quelques objectifs <b>SMART</b> par enjeu</p> <p><b>Spécifique</b></p> <p><b>Mesurable</b></p> <p><b>Acceptable</b></p> <p><b>Réaliste</b></p> <p><b>Temporellement défini</b></p>	<p>Pour chaque objectif, élaborer des actions ou interventions qui seront mises en place pour atteindre l'objectif.</p>	<p>Identifier si les actions seront prises en charge par une nouvelle ressource ou une ressource existante.</p>	<p>Pour chaque action, une échéance doit être associée.</p>	<p>L'indicateur de performance peut être quantitatif ou qualitatif.</p> <p>*les indicateurs de performance devraient aussi être en lien avec la reddition de compte annuelle du service.</p>	<p>Le temps imparti par les ressources concernées (nouvelles et anciennes) à la réalisation des actions en lien avec l'atteinte de l'objectif.</p> <p>* 100% du temps d'une ressource peut être scindé en plusieurs actions.</p>

**PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES**

<b>Date du plan</b>	30 JUIN 2021	<b>Dates de mise à jour</b>	8 mai 2023			
---------------------	--------------	-----------------------------	------------	--	--	--

<b>Enjeux à travailler par la MRC</b>	<b>Objectifs d'AEQ</b> <small>(chiffre correspondant)</small>	<b>Axes d'intervention d'AEQ</b> <small>(chiffre correspondant)</small>	<b>Objectifs à atteindre</b>	<b>Actions mises en place</b>	<b>Échéances</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Temps imparti par les ressources</b>
Exode important d'entreprises manufacturières et de services aux entreprises hors du territoire	4	1 & 7	Améliorer la rétention des entreprises en croissance sur le territoire de la MRC et favoriser l'attraction d'investissement d'entreprises étrangères / hors-territoire	<ol style="list-style-type: none"> <li>Maintien d'une ressource spécialisée en accompagnement de projet immobilier qui supportera les entreprises dans la réalisation de leur projet sur le territoire et qui les aidera à trouver les meilleures opportunités de localisation / relocalisation.</li> <li>Établir des relations avec les promoteurs immobiliers et recenser les opportunités de relocalisation sur le territoire</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>N/A</li> <li>En continu</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Ressource opérationnelle en poste</li> <li>Nombre d'intervention auprès d'entreprises en recherche de locaux</li> <li>Nombre d'entreprises maintenues/relocalisées à l'intérieur de la MRC</li> </ol>	100% de la tâche de la <b>nouvelle</b> ressource
Peu d'entreprises en opération sur le territoire ont recours aux services de CieNOV et des partenaires pour réaliser des projets d'investissement ou pour de l'accompagnement ponctuel relatif à l'ensemble de leurs besoins.	1 & 2	1, 4 & 5	Recadrer et bonifier l'offre d'accompagnement offert aux entreprises en complémentarité avec l'offre d'IQ et des autres partenaires en intervenant davantage auprès des entreprises à titre de conseiller, de référencier et de facilitateur pour que l'offre de service d'IQ et des autres partenaires du développement économique soit mieux connue des entreprises du territoire.	<ol style="list-style-type: none"> <li>Maintenir deux ressources qui accompagneront les entreprises ayant des projets d'investissement, de croissance, de développement des marchés en complémentarité avec la nouvelle offre de service d'IQ</li> <li>Établir une relation de confiance avec les partenaires du développement économique de façon à faciliter l'accès aux services de nos partenaires</li> <li>Développer une offre de services axée sur l'accompagnement ponctuel et la concrétisation de projets d'investissement, de main-d'œuvre et de croissance.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>N/A</li> <li>En continu</li> <li>En continu</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Ressources opérationnelles en poste</li> <li>Accompagner 200 entreprises / année ayant des projets de croissance, de main-d'œuvre et/ou d'investissement</li> <li>Référer 50 entreprises / année aux partenaires de développement économique dont IQ</li> </ol>	100% de la tâche des <b>deux</b> <b>nouvelles</b> ressources.
Plusieurs entreprises de notre territoire ont été lourdement affectées par la pandémie et ont besoin de soutien technique et financier pour se relancer et gérer leurs liquidités.	1 & 2	6	Améliorer le taux de survie des entreprises impactées par la pandémie en leur offrant un accompagnement soutenu et des aides financières adaptées.	<ol style="list-style-type: none"> <li>Maintien d'un <b>2<sup>e</sup></b> conseiller en financement <b>qui travaillera en priorité avec les entreprises éprouvées par la pandémie qui souhaite obtenir un soutien financier et améliorer leur perspective de survie;</b></li> <li>Optimiser l'utilisation des fonds qui nous ont été octroyés via le PAUPME;</li> <li>Développer une offre de services concrète répondant aux besoins des entreprises lourdement affectée par la pandémie</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>En continu</li> <li>En continu</li> <li>En continu</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Ressource opérationnelle en poste</li> <li>Accompagner les quelque 125 entreprises ayant obtenu un financement PAUPME-AERAM</li> <li>Limiter le taux de perte des montants remboursables dans le PAUPME à moins de 15%</li> </ol>	<b>50 %</b> <b>25%</b> de la tâche de la ressource

Peu d'entreprises bénéficient du soutien financier disponible par l'entremise des outils financiers de la MRC	1	6	Augmenter le nombre de projets d'entreprises financés par les outils financiers de la MRC ainsi que les retombées économiques qui en découlent	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Former une 2<sup>e</sup> ressource à la préparation et l'analyse de demande de financement au FLI/FLS et aux fonds de la MRC et de CieNOV</li> <li>2. Accélérer le traitement des demandes de financement</li> <li>3. Mobiliser l'ensemble des ressources de CieNOV pour augmenter le nombre de financements FLI/FLS et promouvoir les fonds de la MRC et de CieNOV</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Septembre 2022</li> <li>2. En continu</li> <li>3. En continu</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Financer au moins 12 entreprises par années via le FLI/FLS</li> <li>2. Consentir au moins 1 M\$ par année en prêt FLI/FLS</li> <li>3. Générer des investissements d'au moins 5 M\$ par année sur le territoire</li> </ol>	50 % 75 % de la tâche de la ressource
Le nombre de démarrages d'entreprises a chuté dramatiquement au cours de la dernière année et a été en dent scie au cours des dernières années	1	1 & 7	Relancer le service d'accompagnement en lancement d'entreprises et susciter le goût d'entreprendre dans la population de la MRC de L'Assomption.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maintien d'une nouvelle ressource qui pourra accompagner les promoteurs de projets d'entreprises à l'étape du lancement</li> <li>2. Faire la promotion de l'entrepreneuriat sur le territoire et mettre en valeur le territoire en tant que terre d'accueil d'entreprise en lancement</li> <li>3. Faire la promotion du fonds de soutien au lancement d'entreprises</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. N/A</li> <li>2. En continu</li> <li>3. En continu</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutenir le démarrage d'au moins 18 nouvelles entreprises par année</li> <li>2. Générer des investissements au démarrage d'au moins 2,5 M\$ par année sur le territoire</li> <li>3. Soutenir la création de 55 nouveaux emplois par des entreprises en lancement</li> </ol>	100% de la tâche de la ressource
Les entrepreneurs débutants doivent relever de nombreux défis à l'étape du lancement de leur entreprise et ils requièrent une attention particulière en termes d'accompagnement	1 & 2	1 & 7	Relancer le service de mentorat offert aux entrepreneurs souhaitant être jumelés à un entrepreneur aguerris et expérimenté	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maintien d'une ressource qui pourra consolider le service de mentorat et faciliter le jumelage entre mentors et mentorés</li> <li>2. Recruter de nouveaux mentors à la fois aguerris, disponibles et en mesure que bien comprendre les enjeux actuels de l'entrepreneuriat</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. N/A</li> <li>2. En continu</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Concrétiser 30 jumelages mentors/mentorés par année</li> <li>2. Recruter 10 nouveaux mentors aguerris d'ici 2024</li> </ol>	100% de la tâche de la ressource